



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière de la MRC de Sept-Rivières du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingt et unième jour du mois de juillet de l'an deux mille quinze à seize heures trente (21-07-2015 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

ABSENT :

Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles

Ouverture de la session

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2015-07-104

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 21 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 21 juillet 2015 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2015-07-105

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 16 juin 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 16 juin 2015 tel que présenté."

2015-07-106

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 23 juin 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale du 23 juin 2015 tel que présenté."

Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques - 29 juin 2015

Ministère de la sécurité publique- programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

Ministère de la sécurité publique - programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel - démarrage de cohortes 2015

2015-07-107

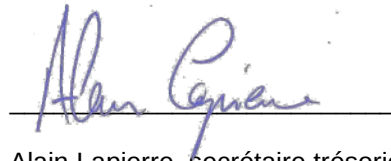
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 16 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 16 juillet 2015, de 267 878.78 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-07-108

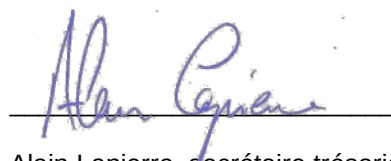
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 16 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 16 juillet 2015, de 54 734.75 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-07-109

Autoriser monsieur Philippe Gagnon, aménagiste et directeur général adjoint, à assister au Colloque 2015 de l'association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Philippe Gagnon, aménagiste et directeur général adjoint, à assister au Colloque 2015 de l'association des aménagistes régionaux du Québec qui aura lieu à La Malbaie du 7 au 9 octobre 2015;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2015-07-110

Octroi du contrat - CONTRAT ING 2015-3000

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a délégué à la ville de Sept-Îles, par sa résolution 2005-08-184, le pouvoir de présenter une demande commune de soumission publique pour le déneigement du chemin du Lac Daigle à partir du canal de drainage de la rue Holliday jusqu'à l'intersection du chemin du pourtour du Lac Daigle;

ATTENDU le rapport d'analyse des soumissions reçues confectionné par monsieur Oussama Boulahia, chef de division ingénierie de la ville de Sept-Îles en date du 22 juin 2015, concernant le contrat ING 2015-3000 de la ville de Sept-Îles relatif au déneigement du chemin du Lac Daigle dans les limites de la ville de Sept-Îles et du TNO Lac Walker.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat relatif au déneigement du chemin menant au Lac Daigle (1.7 km) n° ING 2015-3000 est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Nordiques, et ce, au montant de 35 657.50 \$ excluant les taxes applicables, selon l'option 2, soit pour un contrat d'une durée de 5 ans selon les détails apparaissant au rapport de monsieur Oussama Boulahia;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO, enlèvement de la neige »;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2015-07-111

Octroi du contrat - Services professionnels de surveillance des travaux du contrat TNO 2015-05-19

ATTENDU l'offre de service de la firme WSP Canada inc. datée du 7 juillet 2015, concernant la surveillance de bureau et de chantier des travaux de réfection du chemin d'accès du Lac Daigle.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour services professionnels de surveillance des travaux du contrat TNO 2015-05-19 est octroyé à l'entreprise WSP Canada inc. et ce, au montant de 20 830.00 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire TNO - Honoraires professionnels;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2015-07-112

Octroi du contrat - Services professionnels laboratoire du contrat TNO 2015-05-19

ATTENDU QUE les travaux de réfections de la route d'accès du Lac Daigle sont en cours;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir les services de laboratoire pour la surveillance des travaux du contrat TNO 2015-05-19;

ATTENDU l'offre de service de la firme GHD en date du 7 juillet 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour les services professionnels de laboratoire du contrat TNO 2015-05-19 est octroyé à l'entreprise GHD, et ce, au montant maximal de 8 350.00 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO-Honoraires professionnels »;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2015-07-113

Délégation aux assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Violaine Doyle préfet, monsieur Réjean Porlier préfet suppléant, madame Carole Chevarie conseillère de comté, monsieur Alain Lapierre directeur général, à assister au Congrès de la FQM du 24-25 et 26 septembre 2015 à Québec;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2015-07-114

Avis de conformité – Création de la réserve de biodiversité des Méandres-de-la-Taitaipenistouc

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques a l'intention d'octroyer un statut permanent d'aire protégée au territoire de la réserve de biodiversité projetée du lac Bright Sand tel que recommandé par le rapport 213 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement produit à la suite de la consultation publique sur ce projet;

ATTENDU QUE cette aire protégée a un statut provisoire de réserve de biodiversité projetée depuis le 19 juin 2003, par l'effet de l'article 90 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (RLRQ, chapitre C-61.01), pour une période de quatre années et a été reconduite à deux reprises pour des termes additionnels de quatre et de six années;

ATTENDU QUE le régime d'activités prévu pour la réserve de biodiversité des Méandres-de-la-Taitaipenistouc est identique à celui qui y prévaut depuis la mise en réserve de ce territoire en 2003, soit depuis 12 ans;

ATTENDU QUE la superficie et les contours du territoire de la réserve de biodiversité des Méandres-de-la-Taitaipenistouc sont à toutes fins pratiques identiques à celui de la réserve de biodiversité projetée du lac Bright Sand;

ATTENDU QUE la totalité du territoire concerné est incluse dans l'aire d'affectation récréo-forestière du schéma d'aménagement;

ATTENDU QUE la vocation de protection de ce territoire est déjà reconnue au gouvernement du Québec depuis maintenant 12 ans;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adoptait, lors de sa session du 17 juillet 2012, la résolution N° 2012-07-116 donnant un avis de conformité sur ce même projet;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières entend respecter le caractère permanent de cette vocation en s'engageant à modifier son schéma d'aménagement en conséquence une fois attribué un statut permanent de réserve de biodiversité à ce territoire;

ATTENDU QUE, selon les articles 149 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit se prononcer sur la conformité de ce projet aux dispositions de son schéma d'aménagement.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières donne un avis de conformité aux dispositions de son schéma d'aménagement pour le projet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques concernant la création de la réserve de biodiversité des Méandres-de-la-Taitaipenistouc."

2015-07-115

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-233 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-233 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-233 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-07-116

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-319 amendant le règlement de construction n° 2007-106 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de construction n° 2007-106;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-319 amendant le règlement de construction n° 2007-106 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-319 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-07-117

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-236 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-236 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-236 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-07-118

Appui club de golf Ste-Marguerite

ATTENDU QUE le club de golf Ste-Marguerite a une vocation régionale:

ATTENDU QUE cette infrastructure est un élément important de l'offre de service en loisirs pour notre MRC;

ATTENDU L'implication bénévoles de ses membres afin d'améliorer les installations et assurer la pérennité du club pour les années à venir.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières appuie le projet du club de golf Ste-Marguerite "amélioration Ste-Marguerite 2015" afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III. "

2015-07-119

Levée de la session

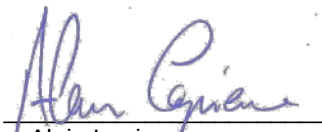
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 21 juillet 2015 soit levée à 16 h 48."



Violaine Doyle
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Violaine Doyle
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 16 JUILLET 2015

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de juillet 2015	6 987.03 \$
2. GILLES FOURNIER	
Réf. : -Déplacement pour session du 16 juin 2015.....	78.40 \$
Réf. : -Déplacement pour session spéciale du 23 juin 2015.....	65.80 \$
3. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 16 juin 2015.....	65.80 \$
Réf. : -Déplacement pour session spéciale du 23 juin 2015.....	65.80 \$
4. VIOLAINE DOYLE	
Réf. : -Frais de voyage, assemblée des MRC, Québec, Juin 2015.....	1 281.16 \$
Réf. : -Déplacement pour session spéciale du 23 juin 2015.....	65.80 \$
5. RÉJEAN PORLIER	
Réf. : -Frais de voyage, assemblée des MRC, Québec, Juin 2015.....	605.93 \$
6. DENIS MIOUSSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 30 juin 2015.....	65.80 \$
7. JEAN MASSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 30 juin 2015.....	65.80 \$
8. GUYLAINE LEJEUNE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 30 juin 2015.....	65.80 \$
9. ÉLISABETH CHEVALIER	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 30 juin 2015.....	65.80 \$
10. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2015.....	89.80 \$
Réf. : -Remboursement frais immatriculation remorque.....	72.51 \$
11. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2015.....	30.00 \$
12. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas pour les 4, 5, 10, 17 et 18 juin 2015.....	125.00 \$
13. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour les 4,5, 17, 18 et 23 juin 2015.....	125.00 \$
Réf. : -Remboursement frais divers Baux de villégiature.....	98.87 \$
14. PHILIPPE GAGNON	
Réf. : -Frais de repas pour le 10 juin 2015 (formation B-Comeau).....	25.00 \$
15. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2015.....	43.02 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2015.....	294.58 \$
16. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2015.....	165.82 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2015.....	500.16 \$
17. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juin 2015.....	7 416.49 \$
18. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juin 2015.....	16 668.04 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 juin 2015.....	24 399.67 \$

19. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juin 2015.....	271.36 \$
20. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour juin 2015.....	6 025.02 \$
21. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour juillet 2015 (Industrielle Alliance).....	4 597.93 \$
22. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juin 2015.....	3 125.13 \$
23. COGECO	
Réf. : -Frais pour août 2015.....	52.88 \$
24. TELUS	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour août 2015.....	32.25 \$
Réf. : -Frais interurbains juin et service, juillet 2015.....	430.23 \$
25. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juin 2015.....	304.69 \$
26. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Hotel Royal Palace; assemblée des MRC, Québec.....	269.04 \$
Réf. : -Restaurant bar chez Omer; Rencontre d'équipe du 1 er juin 2015.....	156.69 \$
Réf. : -Super C; achats divers pour le bureau.....	75.84 \$
27. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juin 2015.....	25.00 \$
28. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essence camion juin 2015.....	647.29 \$
29. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 15 juillet 2015.....	18.81 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 2 juillet 2015.....	114.42 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 juillet 2015.....	225.30 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Kyocera au 15 juillet 2015.....	9.32 \$
30. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour juin 2015.....	128.71 \$
31. FP TELESET	
Réf. : -Achat de timbres-postes.....	1 149.75 \$
32. JEANNOT LANGFORD	
Réf. : -Honoraires Prof. Dossiers PAD.....	3 711.56 \$
33. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Page de publicité, écopatrouille.....	1 387.75 \$
34. BMR LAUREMAT	
Réf. : -Programme incitatif au compostage en date du 11 juin 2015.....	560.00 \$
35. ATELIER DE RÉPARATION LAFORGE	
Réf. : -Location chaloupe, 4 et 5 juin 2015 et 17 et 18 juin 2015.....	344.92 \$
36. FQM	
Réf. : -Participations, assemblée des MRC et Grand RV des régions.....	804.83 \$
37. DRUIDE INFORMATIQUE INC.	
Réf. : -Mises à niveau Antidote sur 13 postes.....	1 242.88 \$
38. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels pour cellulaires, écopatrouille.....	254.80 \$
39. RADIO CKCN	
Réf. : -Écocapsules juin 2015.....	1 163.55 \$
40. VILLAGE D'ACCUEIL DE PENTECÔTE	
Réf. : -Pacte rural PNR-3-2014-18, final.....	1 175.00 \$

41. IMAGERIE OPTIK 360	
Réf. : -Modifications publicité écopatrouille.....	58.76 \$
42. CORPORATION DES ÎLES DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Pacte rural PNR-3-2015-04, final.....	5 552.00 \$
43. ASSOCIATION COMPTOIR ÉCOAVENTURE DOUCE N-CÔTIER	
Réf. : -Pacte rural PNR-3-2015-11, final.....	462.00 \$
44. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Pacte rural PNR-3-2014-20, final.....	1 288.00 \$
45. CAFÉ-JEUNESSE DE GALLIX	
Réf. : -Pacte rural PNR-3-2015-06, deuxième versement.....	1 303.00 \$
46. DELOITTE	
Réf. : -Déclarations de revenus fédérale et provinciale 2014.....	298.93 \$
47. DDDC	
Réf. : -Destruction de documents.....	149.46 \$
48. MAP DESIGN	
Réf. : -Graphisme pour écopatrouille.....	379.42 \$
49. BRASSARD BURO	
Réf. : -Lutrin, pacte rural.....	459.89 \$
50. CHAMBRE DE COMMERCE DE PC	
Réf. : -Activité de financement, tournoi de golf.....	320.00 \$
51. FONDATION RÉGIONALE HÔPITAL SEPT-ÎLES	
Réf. : -Activité de financement, tournoi de golf.....	680.00 \$
52. PROMOTEK	
Réf. : -Rapport avril 2015.....	338.78 \$
53. INSIGHT CANADA INC.	
Réf. : -Achat ordinateur Mbégou Faye.....	2 059.09 \$
54. STAPLES AVANTAGE	
Réf. : -Achats papeterie diverses.....	286.50 \$
Réf. : -Achat chaise de bureau pour C.Bouchard.....	283.89 \$
55. CRÉ CÔTE-NORD	
Réf. : -Remboursement sommes non utilisées, fin des ententes.....	61 140.20 \$
56. LE MARIN	
Réf. : -Achat remorque fermée.....	10 227.03 \$
57. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX	
Réf. : -Versement de juillet 2015.....	81 250.00 \$
58. VILLE DE SEPT-ILES	
Réf. : -Remboursement pour formation Pompiers.....	11 482.00 \$
59. VILLE DE PORT-CARTIER	
Réf. : -Remboursement pour formation Pompiers.....	2 022.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	267 878.78 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 16 JUILLET 2015

1. MRC DE SEPT-RIVIERES

Réf. : -Dépenses partageables pour juillet 2015..... 13 981.25 \$

2. HYDRO-QUÉBEC

Réf. : -Éclairage public pour juin 2015..... 632.29 \$

Réf. : -Électricité centre communautaire, du 28-04 au 07-07-2015..... 413.00 \$

3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM

Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour juin 2015..... 1 356.07 \$

4. WSP CANADA

Réf. : -Serv. Professionnels, Réfection 1.6 KM..... 25 168.03 \$

5. DELOITTE

Réf. : -Services professionnels rendus, rapport de l'auditeur Recyc-Québec.... 643.87 \$

6. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE

Réf. : -Réception des matières recyclables pour mai 2015..... 121.07 \$

7. VILLE DE SEPT-ILES

Réf. : -Enfouissement sanitaire mai 2015..... 406.25 \$

8. L'IMMOBILIÈRE

Réf. : -Gestion du rôle pour mai, juin et juillet 2015..... 11 305.86 \$

9. LABORATOIRE ENVIRONEX

Réf. : -Analyse d'eau, juin 2015..... 447.89 \$

10. PG SOLUTIONS

Réf. : -Achats reçus..... 99.24 \$

11. FORMULES MUNICIPALES

Réf. : -Achats permis, certificats d'autorisation..... 147.91 \$

12. SEAO

Réf. : -Dossiers chemin lac daigle..... 12.02 \$

TOTAL DES DÉPENSES 54 734.75 \$